



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 26 août 2019

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 9^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2019 – PHASE 2
Notre dossier : 312-00899
Dossier Régie : R-4076-2018

Chère consœur,

La présente lettre et les documents qui y sont joints vous sont transmis dans le cadre de l'audience en cours dans le dossier mentionné en objet.

Réponses aux DDR n° 8 et 9 de la Régie

Veuillez trouver ci-joint les réponses d'Énergir à certaines des questions contenues aux demandes de renseignements n° 8 et 9 de la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** »), soit respectivement les pièces Énergir-T, Documents 16 et 17. Les réponses manquantes seront fournies par écrit au cours des prochains jours.

Pour les motifs énoncés aux paragraphes 15 à 20 de l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de Monsieur Vincent Regnault daté du 29 mars 2019 (B-0050), Énergir dépose sous pli confidentiel, et ce, pour la même période de temps que celle mentionnée auxdits paragraphes de l'affidavit, les informations caviardées contenues aux réponses aux questions 2.1 à 2.3 de la demande de renseignements n° 8 de la Régie (pièce Énergir-T, Document 16).

Pour les motifs énoncés à l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de Monsieur Vincent Regnault daté du 3 mai 2019 (B-0152), Énergir dépose sous pli confidentiel, et ce, pour la même période de temps que celle mentionnée audit affidavit, les informations caviardées contenues à la réponse à la question 2.1 de la demande de renseignements n° 9 de la Régie (pièce Énergir-T, Document 17).

Énergir dépose par conséquent l'original de la demande mentionnée en objet afin de refléter ces dépôts effectués sous pli confidentiel.

Témoins additionnels et curriculum vitae

Pour faire suite à la demande de la Régie formulée à sa lettre du 23 août 2019 (A-0050) et comme présenté au calendrier d'audience (A-0049), Énergir souhaite informer la Régie du nom des personnes qui composeront les panels additionnels.

Sujets	Témoins
PGEÉ, CASS et CASEP	<p>Marc-Antoine Bellavance Chef de service, Stratégie marketing & veille de marché</p> <p>Paulo Cerqueira Directeur, Services à la clientèle</p> <p>Bruno Gobeil Conseiller senior, Efficacité énergétique</p> <p>Philippe Rivard Conseiller principal, Efficacité énergétique</p>
Tarifs et allocation des coûts	<p>Josyane Fortin Conseillère principale, Réglementation & GNR</p> <p>Catherine Simard Chef de service, Réglementation & GNR</p>

Énergir dépose à cet effet une version révisée de la pièce Énergir-G, Document 4 afin d'y ajouter le *curriculum vitae* des témoins additionnels.

Présentation du 27 août 2019

Conformément aux nouvelles mesures en vigueur découlant de l'approche « Tribunal sans papier », Énergir vous transmet une copie de la présentation qui sera utilisée par le panel 6 au cours de l'audience le 27 août 2019, soit la pièce Énergir-H, Document 12.

Enfin, Énergir dépose une liste révisée des pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas
VL/mb

p. j.